

**Acquisition de 100% de GROUPE SERMA par
les dirigeants de GROUPE SERMA et le FCPR CHEQUERS CAPITAL XV**

Les dirigeants actionnaires de SERMA TECHNOLOGIES (Philippe Berlié, Bernard Ollivier, Marc Dus, Richard Pedreau et Jean Guilbaud) et le FCPR CHEQUERS CAPITAL XV annoncent la signature d'un contrat en vue de l'acquisition de 100% du capital de GROUPE SERMA, qui détient 96,86% du capital de SERMA TECHNOLOGIES, dont les actions sont cotées sur le marché Alternext de Nyse – Euronext Paris. Ce contrat est soumis à l'obtention préalable de l'accord des autorités allemandes chargées du contrôle des concentrations.

La transaction fait ressortir une valeur par action de SERMA TECHNOLOGIES de 48,82 €.

L'acquisition sera réalisée par le biais de SERMA HOLDING, société par actions simplifiée créée à l'occasion et contrôlée par Philippe Berlié, Président de GROUPE SERMA, et l'équipe de direction de SERMA TECHNOLOGIES. Cette opération d'acquisition permettra à Monsieur Claude CIZEAU et au FCPR MBO Capital 2, géré par la société MBO Partenaires, de céder la totalité de leurs actions GROUPE SERMA et de réaliser avec succès l'opération de LBO menée en 2007

Les actions de SERMA TECHNOLOGIES étant admises aux négociations sur le marché Alternext de Nyse – Euronext Paris, SERMA HOLDING déposera auprès de l'AMF dans les meilleurs délais à compter de la réalisation de cette acquisition, et ce, conformément aux dispositions de la réglementation boursière en vigueur, une offre publique d'achat simplifiée pour la totalité des actions de SERMA TECHNOLOGIES non détenues à ce jour à un prix de 48,82 € par action.

SERMA TECHNOLOGIES a demandé à Nyse – Euronext une suspension de cotation, qui devrait reprendre jeudi 09 juin 2011.